

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME 12447

Le projet suivant est mis à l'enquête publique :

Adresse du bien : Chaussée Saint-Pierre 287 Chaussée Saint-Pierre 285 Chaussée Saint-Pierre 289 Chaussée Saint-Pierre 291

Objet de la demande : changer l'affectation d'une partie du rez et du 1er arrière de logement en extension d'une crèche (équipement) en rénovant et régulariser la modification des menuiseries et la pose de caissons à volet au rez-de-chaussée en façade avant (n° 287 et 289)

Nature de l'activité principale :

Périmètre et zone :

PRAS : zones d'habitation, zones d'intérêt culturel, historique, esthétique ou d'embellissement (ZICHEE)

Motifs principal(aux) de l'enquête :

application de la prescription générale 0.12. du PRAS (modification (totale ou partielle) de l'utilisation ou de la destination d'un logement ou démolition d'un logement) application de la prescription générale 0.6. du PRAS (actes et travaux portant atteinte aux intérieurs d'îlots) dérogation à l'article 13. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (hauteur sous plafond) dérogation à l'article 6. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (limite arrière de construction) dérogation à l'article 24. du règlement général sur la bâtisse des quartiers entourant les squares... (éclairage des locaux sous toiture) dérogation à l'art.6 du titre I du RRU (toiture - lucarnes)

L'enquête publique se déroule du 06/10/2025 au 20/10/2025.

La réunion de la commission de concertation est fixée au mardi 04 novembre 2025, à l'administration communale. Seules les personnes formellement invitées y seront admises.

Pendant toute la durée de l'enquête publique le dossier complet de la demande peut être consulté :

- **en ligne** : <https://openpermits.brussels/>

- si la consultation en ligne n'est pas possible, consultation sur rendez-vous à prendre au 02/627 27 58.

Les avis d'enquête publique ainsi que l'ordre du jour de la Commission de Concertation peuvent également être consultés sur le site etterbeek.brussels

Des explications techniques concernant le dossier peuvent être obtenues par email : urbanisme@etterbeek.brussels ou téléphone au 02/ 627 27 58.

Les observations et réclamations au sujet du dossier peuvent être adressées par courrier électronique (urbanisme@etterbeek.brussels) ou par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins à l'adresse suivante : – avenue des Casernes 31/1 à 1040 ETTERBEEK **au plus tard le 20/10/2025** ou, si ce n'est pas possible, oralement sur rendez-vous.

Pendant la durée de l'enquête publique, toute personne peut faire valoir ses observations et/ou réclamations et/ou demander par écrit au Collège des Bourgmestre et Echevins, à être entendue par la Commission de Concertation.

A Etterbeek, le 05/09/2025

Par le Collège :

La Secrétaire communale,,
Annick PETIT

Le Bourgmestre,
Vincent DE WOLF

Le présent avis d'enquête ne préjuge en rien de l'avis de la commune sur ledit dossier.